



saisie de véhicule suite à une dette de mon époux

Par **Samchoupi**, le **26/03/2020** à **16:06**

Bonjour

Mon mari vient d'être contacté par un cabinet d'avocats concernant une dette d'il y a 15 ans CONTRACTEE AVANT NOTRE MARIAGE mais avec une décision de moins de 10 ans. Ils veulent saisir notre voiture, or cette voiture a été payé intégralement par moi (et j'en ai la preuve) mais par souci de praticité nos 2 noms sont sur la carte grise. Cette voiture est elle saisissable ?

Pour info, nous sommes mariés sous la communauté légale des biens

Merci